

**ARRETE N° 2021-031 SDSDU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL
TERRITORIAL DE SANTE du HAINAUT**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n° 2017-005 SDSDU du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut,

Vu les arrêtés n° 2017-009 du 30 janvier 2017, n° 2017-021 du 17 mars 2017, n° 2017-027 du 20 juin 2017, n° 2018-018 du 9 juillet 2018, n° 2018-34 du 18 décembre 2018, n° 2019-032 du 17 mai 2019, n° 2019-052 du 5 décembre 2019, n° 2020-023 SDSDU du 8 septembre et n° 2021-009 SDSDU du 16 février 2021 modifiant l'arrêté n° 2017-005 SDSDU du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 28 octobre 2021 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé,

Considérant qu'il est prévu l'entrée des parlementaires au sein des conseils territoriaux de santé en application de l'article L1434-10 du code la santé publique,

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n° 2017-005 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs des services de santé (1°)

au collège 1f1) représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale, au titre des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé :

Jean-Marc BRIAVAL, Mutualité Française Hauts-de-France, membre titulaire en remplacement de Daniel GOBLET.

Benjamin VALLEZ, Mutualité Française Hauts-de-France, membre suppléant de Jean-Marc BRIAVAL.

**A l'article 5 : collège des représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale (4°)
au collège 4a) représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil :**

Nathalie RIQUOIR est supprimée de la composition de cette instance.

Invités

En application de l'article L1434-10 du code de la santé publique, sont membres invités les députés des 8 circonscriptions du territoire du Hainaut et les sénateurs du département du Nord.

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 15 novembre 2021

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT

Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2021-031 du 15/11/2021

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Président : Sébastien CAPDEVILLE

Vice-Président : Philippe LEMAIRE

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	<i>Siège vacant</i> (FEHAP)	Franck DUPONCHELLE - Directeur Clinique Sainte Marie à Cambrai (FEHAP)
2	Rodolphe BOURRET – Directeur Centre Hospitalier de Valenciennes (FHF)	Renaud DOGIMONT - Directeur Centre hospitalier de Douai (FHF)
3	Joël CLICHE – Président Clinique Saint Roch de Cambrai (FHP)	Virginie RENON, Directrice de la Polyclinique du Parc St Sauve (FHP)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Said MELK - Président CME du Centre Hospitalier d'Avesnes sur Helpe (FHF)	Alexandre BERTELOOT - Président CME du Centre hospitalier de Douai (FHF)
5	Khaled IDRISSEI- Président CME du Centre hospitalier de Cambrai (FHF)	Magloire GNANSOUNOU - Président CME du Centre Hospitalier Sambre-Avesnois (FHF)
6	Arnaud AULIARD - Président CME du Centre de cancérologie Les Dentellières à Valenciennes (FHP)	Dominique FOSSATI - Président CME de la Polyclinique Vauban à Valenciennes (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Thomas RUBION – Directeur régional Nord groupe SOS Séniors (FEHAP)	Julien COLLET – Directeur Association Bien Vivre (SYNERPA)
8	Serge GUNST – Directeur du Centre Hospitalier du Pays d'Avesnes (FHF)	Christine DEHOUX, Directrice de l'Hôpital départemental de Felleries-Liessies (FHF)
9	Pascal PRADARELLI – Directeur du site d'Honnecourt sur Escaut (URIOPSS HDF)	Franck HUGOT - Directeur Général de l'ADAR Sambre Avesnois (URIOPSS HDF)
10	André CROMBEZ – Directeur général APEI de Denain (URAPEI)	Anne-Marie BATCABE - Directrice de territoire Hainaut-Cambrésis (AFEJI) Dunkerque
11	Brice AMAND – Directeur général Association traits d'union (URIOPSS HDF)	Sylvain CRAPEZ – Directeur général - Les papillons blancs de Cambrai (NEXEM)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Elodie EVRARD – Plateforme santé du Douaisis	Hélène BROGNARD – Association de dépistages des cancers dans le Nord (ADCN)
13	Franck MOULART - Association GRoupe Ecoute Information Dépendance (GREID)	Frédéric BRZOZOWSKI – La sauvegarde du Nord
14	Michel SIMONOT – Commission régionale association des professionnels de santé-environnement (CRAPSE) Nord-Pas-de-Calais	Stéphanie VAUTHIER – Groupe associatif SIEL BLEU

d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) médecins - URPS Médecins Libéraux

15	Dr Denis ARZUR	<i>Siège vacant</i>
16	Dr Pierre-Marie COQUET	<i>Siège vacant</i>
17	Dr Christian MERESSE	Dr Jean-Claude SOULARY

d2) autres professionnels de santé

18	Jérôme CATTIAUX - URPS Pharmaciens	François TOULET - URPS Chirurgiens-dentistes
19	Philippe LEMAIRE - URPS masseurs Kinésithérapeutes	Gérard PEYRAC - URPS Pédicures-podologues
20	Sébastien CAPDEVILLE- URPS Infirmiers	Nathalie COLARD - URPS Biologistes

e) Représentant des internes en médecine

21	Inès WARCHALOWSKI	Agnès THIEBAUD
----	-------------------	----------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Jean-Marc BRIAVAL (Mutualité française Hauts-de-France) (<i>nouveau</i>)	Benjamin VALLEZ (Mutualité française Hauts-de-France) (<i>nouveau</i>)
23	Dominique SANTER (G2RS)	Elisabeth DEBRUILLE (GR2S)
24	Olivier ISAERT (FEMASNORD)	Sylvain DURIEZ (FEMASNORD)

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
----	---------------------	---------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Anne-Claire CRIE (FNEHAD)	Olivier DEVRIENDT (FNEHAD)
----	---------------------------	----------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Dr Solange MOORE-WIPF – Conseillère - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France	Pr Philippe WARTEL – Vice-Président - Conseil Régional de l'ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France
----	---	---

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :

a) Représentants des associations agréées

29	Philippe TABARY – UDAF du Nord	Bernadette CANIAUX - UDAF du Nord
30	Olivier DAUPTAIN – France Assos Santé - Délégation Hauts-de-France	Jean-Paul VASSEUR - FFAAIR
31	Karine DOBEUF - AFAO	Marcel DOMISE - UNAFAM
32	Gérard COPIN - CLCV	Danièle BOUVENOT – UDAF du Nord

33	Liliane DEPARIS – Fédération française des diabétiques	Jean-Paul DUPONT – UDAF du Nord
34	Charles-Henri DOLET – APF France Handicap	Jean-Louis DELHAYE – UNAFAM

b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA

35	Muriel MALLART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Bruno PACAUX - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord - PA
36	Joëlle MAATI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA	Jocelyn GERARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PA
37	Serge KALICKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH	Cédric LECERF - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH
38	Fernande FRANQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH	Marie-France PAULARD - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord – PH

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

a) Représentant du Conseil régional

39	Serge SIMEON - Conseil Régional Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

b) Représentant du Conseil départemental

40	Marie-Annick DEZITTER – Conseil départemental du Nord	Françoise DEL PIERO - Conseil départemental du Nord
----	---	---

c) Représentant des services départementaux de PMI

41	Dr Omolade ALAO - services PMI - Conseil départemental du Nord	Dr Jean-Paul COQUELLE - services PMI - Conseil départemental du Nord
----	--	--

d) Représentant des communautés

42	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
43	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>

e) Représentant des communes

44	Paul SAGNIEZ – Maire de Solesmes	Pierre-Michel BERNARD - Maire d'Anzin
45	Nadine MORTELETTE – Maire d'ANHIERS	Mickaël HIRAUX, Maire de Fourmies

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil

46	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant (nouveau)</i>
----	---------------------	-------------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil

47	Nicole KIELBASIEWICZ - CPAM du Hainaut	Anne LEMAY – CANSSM
48	Henri-Luc SPRIMONT - CARSAT	Patrice DUBOIS - MSA

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Jean-Pierre BIELEN	<i>Pas de suppléance</i>
50	Bernard DURIEUX	<i>Pas de suppléance</i>

Membres invités / Parlementaires (nouveau) :

Les députés des 8 circonscriptions du territoire du Hainaut et les sénateurs du département du Nord.